

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 22 FEVRIER 2024

Lieu: Local ACKC de Fontanes

Heure de début: 19h15

Heure de fin: 21h56

Participants:

- **Membres présents:** ALLEON Jérémie – DE ANGELIS Frédéric – DE CASTRO Fernand – DUCLAUT Didier – GALDEMAS Christophe – MOREL Didier – PACHOT Patrick – SASTRE Jérémie – CHAZOT Gabin – MARGIRIER Cyrille – PERRIER Bruno.

- **Membres excusés:** FOMBONNE Johann – GUILLERMET Joann – LEFEVRE Christian – MEYRAND Mickaël – ROLETTI Emmanuel – ZOUAOUI Sofiane – PARIS Jonathan – PEZZOTTA Christian – BAILE Julien.

- **Membres absents:** /



ORDRE DU JOUR

- **1. Validation compte-rendu du Conseil d'Administration du 11.01.2024 ;**

Le compte-rendu du Conseil d'Administration du 11 Janvier 2024 a été approuvé.

→ **Vote approuvé à l'unanimité des voix, sans remarque.**

- **2. Présentation de M. Baptiste BOISSET – Emploi les Pieds dans l'Eau basé à Annonay ;**

Tous les membres du Conseil d'Administration de l'AAPPMA se sont présentés en décrivant les pêches pratiquées, les motivations. Tous les membres du Conseil d'Administration sont très heureux d'accueillir Baptiste.

Le contrat de professionnalisation débutera le 04.03.2024 (à la fédération). Sa formation BPJEPS pêche de loisir au CFPPA de Brioude-Bonnefont sera du 14 Mars au 12 Décembre 2024 avec 384 heures en centre de formation et 574 heures en stage. Baptiste sera présent pour les AAPPMA du lundi au mercredi. Son bureau sera basé sur le bassin d'Annonay dans l'espace de Coworking d'Annonay Rhône Agglo dans un premier temps (projet de rénovation du bureau de Bernaudin à voir avec la municipalité d'Annonay).

- **3. Bilan Assemblée Générale du 02.02.2024 à la salle des fêtes d'Annonay ;**

Une cinquantaine de participants avec la présence du président de la Fédération de pêche de l'Ardèche Emmanuel VIALLE et du Vice-Président Christian DI NOLA, du maire d'Annonay et président d'Annonay Rhône agglo, Simon PLENET, et de M Patrick LARGERON président de la FNE-FRAPNA Ardèche ainsi que l'AAPPMA voisine de Tournon sur Rhône.

Une participation toujours pas à la hauteur de ce que devrait être l'assemblée générale d'une association regroupant près de 1000 membres actifs ! On est toujours sur la même base depuis de nombreuses années. La venue du Président fédéral a été appréciée. La sonorisation est bien à mettre en fonctionnement pour rendre plus audible les débats !

- **4. Finalisation du Buldo N°29 ;**

Plusieurs articles ont été rédigés par les membres du Conseil d'Administration de l'AAPPMA :

- Edito ;
- Arrivée de l'Aspe sur le Rhône ;
- Sécheresse et Arrêté cadre ;
- Manifestations 2023 ;
- Création section pêche au coup ;
- Club mouche ;
- Point garderie ;

On ne peut que souligner, encore cette année, le gros travail qui a été effectué par Mickael MEYRAND dans la mise en forme de notre Buldo.

Nous avons toujours le problème de la quantité de texte. Pour l'an prochain, Mickael devra être doté d'un logiciel plus adéquat afin de travailler dans de bonnes conditions !



- **5. Open départemental de Montage de mouche le 02 Mars 2024 ;**

Suite à la réunion de travail pour l'organisation de cet open, on peut souligner le travail important de préparation effectué par le club mouche en étroite collaboration avec Gaëtan HABAUZIT de la Fédération de Pêche de l'Ardèche.

Le Club Mouche va bénéficier d'une subvention de la part de la Fédération de 1500 €. Au niveau des lots :

- 10 journées au Lac de Véron – offert par la Fédération ;
- 1 séjour de 3 jours 2 nuits à utiliser pour la tombola – offert par la Fédération ;
- 10 abonnements Pêche Mouche pour un montant de 180€ (avance par la Fédération, ce montant sera déduit de la subvention Fédération à l'AAPPMA)
- 20 bouteilles vin bio Arzac avec l'étiquette « Ardecho País de Ribeyre » pour un montant de 173€ (prix d'achat, avance par la Fédération, ce montant sera déduit de la subvention Fédération à l'AAPPMA)

Des bâches ont été réalisées par Fernand pour l'occasion.

Nous avons peu d'inscrits à ce jour. La date limite des inscriptions est fixée au 23 Février.

Jérémie ALLEON pense que la communication a été faite trop tard. Peut-être que la date a aussi été mal programmée (juste avant l'ouverture). A voir aussi si le montage de mouches réunit toujours autant d'adeptes ?

- **6. APN 2024 ;**

Nous avons pu bloquer à ce jour deux Ateliers Pêche et Nature :

- Du 08 au 11 Juillet avec pêche au coup / feeder (Lac des Meinettes ?)
- Du 28 au 31 Octobre avec pêche des carnassiers en float tube (Serrières ?)

Le guide pour ces APN sera Quentin, l'emploi de St Sauveur de Montagut.

Jérémie SASTRE se charge de faire l'affiche de promotion pour les deux APN. A voir si on peut caler d'autres dates par la suite.

Pour le bon déroulement de ces Ateliers Pêche Nature, la présence de bénévoles supplémentaires pour venir épauler Quentin sera vivement souhaitable, notamment pour le stage des pêche des carnassiers en float tube prévu pendant les vacances de la Toussaint. Merci de noter ces dates dans vos agendas dès à présent !

- **7. Challenge Float tube du 2024 à Serrières ;**

La date retenue pour la tenue du Challenge float tube de Serrières est le dimanche 15 Septembre 2024 (avec une date de secours le 29 Septembre). Jérémie ALLEON sera le pilote de l'opération. Jérémie SASTRE se charge des documents administratifs.

- **8. Troc Pêche 2024 ;**

La commission Troc Pêche est constituée de Fernand DE CASTRO, Mickael MEYRAND, Jérémie SASTRE, Patrick PACHOT, Frédéric DE ANGELIS et Didier DUCLAUT, le pilote de la manifestation. Une réunion de la commission sera à programmer début mars.

Le conseil d'administration à la volonté de trouver un lieu plus adapté, notamment en terme de place pour accueillir un plus grand nombre d'exposants : Lombardièrre, boulodrome de Sarras ou L'Entre deux à Peaugres... Le coût de la location va avoir un impact sur le budget.



- **9. Catalogue des missions des Emplois les pieds dans l'eau ;**

Les missions des emplois les pieds dans l'eau sont détaillées dans un document réalisé par la Fédération (*voir pièce jointe N°1*).

- **10. Anniversaire des 120 ans de la Gaule Annonéenne – Accueil du Congrès 2024 de la Fédération Départementale à Annonay ;**

Le Congrès de la Fédération Départementale de Pêche de l'Ardèche se tiendra le 21 Avril 2024 à la Lombardière. C'est également l'occasion de fêter les 120 ans de l'AAPPMA. Pour marquer ce congrès et cet anniversaire, nous souhaitons offrir un cadeau aux participants : Ce sera un couteau Opinel n°8 gravé (dossier suivi par Patrick PACHOT). En fonction du budget, il sera étudié la possibilité de compléter ce cadeau fait aux congressistes par un cadeau supplémentaire aux bénévoles GA avec un limonadier (dossier suivi par Cyrille MARGIRIER).

- **11. Garderie**

La Fédération de Pêche de l'Ardèche va mettre en place des assermentations des gardes de l'Ardèche pour assurer la surveillance sur les baux ardéchois de la Drôme. Une réflexion est en cours entre les deux départements pour mutualiser les moyens et augmenter l'efficacité des contrôles. Une réflexion est également en cours au niveau de l'ARPARA pour une harmonisation de la garderie au niveau régional (réunion du 14 Février).

- **12. Club de pêche au coup**

Le compte bancaire de la section pêche au coup a été créé ainsi qu'une adresse mail (pecheaucoup.ga07@gmail.com) et une page Facebook (« Club pêche au coup - GA 07 »).

Un appel à cotisation du club a été effectué pour l'adhésion 2024.

Il faudra également réfléchir à la participation à l'organisation du concours retraité en lien avec André DELOCHE.

- **13. Re-panneautage parcours ;**

Suite au changement de la réglementation pour l'harmonisation départementale des parcours no-kill maintenant ouverts à toutes les techniques de pêche avec hameçons simples sans ardillon, il convient de re-panneauter tous nos parcours. Des nouveaux panneaux ont été réalisés par la Fédération avec un coût unitaire pour l'AAPPMA de 10 €.

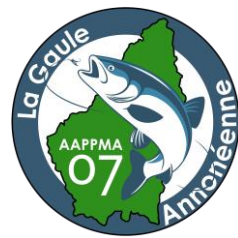
A l'étude, la pose d'autocollants sur les panneaux déjà no-kill toutes pêches sauf appâts artificiels pour éviter d'avoir à remplacer trop de panneaux et se faciliter le travail. Cela devant se faire dans un souci de respect des visuels qui seront communs à l'ensemble du département. Dans le futur, la Fédération va créer un code couleur par type de parcours pour une meilleure lecture.

- **14. Points Divers ;**

Bilan des déversements du 13/02 et du 17/02 : Tout s'est très bien déroulé, avec un nombre suffisant de bénévoles. Il faudra prévoir un deuxième déversement de truitelles Arc-en-ciel sur la Basse Cance pour des 8-11gr. Frédéric va voir pour caler la date avec le pisciculteur.

Les permanences à l'Homme des Bois pour la vente des cartes de pêche sont programmées. Il reste aux membres du Conseil d'Administration à s'inscrire sur les différents créneaux disponibles. Jérémie SASTRE va également programmer un point presse lors de la permanence à l'Homme des Bois du 1^{er} Mars à 15h00.

Le Suncarpe26 nous a fait une demande d'autorisation d'utilisation de nos baux de pêche sur le Rhône pour l'organisation de leur fameux enduro qui regroupera cette année plus de 100 équipes. En effet, ils fêtent le



vingtième anniversaire de cette manifestation. Nous maintenons la dotation de paniers garnis et y ajouterons une dotation de T-shirt de la Gaule Annonéenne.

Nous avons reçu une demande de la part du président de l'AAPPMA de Vocance qui souhaite pouvoir déposer des cartes pour l'accès au plan d'eau EDF à Villevocance

→ **Accord approuvé par vote du Conseil d'administration à la majorité (1 contre et 3 abstentions).**

Les échanges se poursuivent avec la Compagnie Nationale du Rhône concernant les problématiques d'accès au fleuve Rhône. Des actions vont être très prochainement engagées.

Ponton Andance : Suite à la réunion du 20 Février avec les pompiers et CNR, un projet de réaménagement du ponton d'amarrage va être lancé pour accueillir l'embarcation de secours et pérenniser l'accès au ponton en toutes saisons.

Rencontre amicale Vanosc sur le Rhône : Il faut relancer Yoann TEPPATI et Benoit CÔTE pour une organisation de la rencontre courant mai - Juin.

- **15. Information Fédération ;**

Réunion de bassin vendredi 23 février à Vocance. ODJ emploi les pieds dans l'eau, Application Géopêche : <https://map.geopeche.com/07#8.68/44.8179/4.3739>

Rencontre avec la Fédération de Pêche de la Drôme le 19 février pour travailler dans l'intérêt des pêcheurs des deux départements. De belles avancées qui restent à concrétiser (pêche, garderie, travail en commun à venir...).
Projet de partenariat et de sponsoring de l'équipe de France jeunes de pêche à la Mouche coût 500 € qui donnent droit à 2 journées pour 2 jeunes de l'équipe de France (soit 4 jours) pour des manifestations à câler.
Questionnaire Fédération pour Président et Trésorier sur la perception des actions de la Fédération.


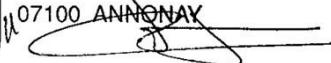
- **16. Date des prochains CA ;**

La date du prochain Conseil d'Administration a été arrêtée au jeudi 28 Mars 2024 à 19h00.

- **17. Tour de table.**

Fernand : Championnat de France des clubs du 1^{er} au 05 Octobre sur le D11, demande des bénévoles – autorisation donnée.

DE ANGELIS Frédéric
Président

 **LA GAULE
ANNONEENNE**
07100 ANNONAY


SASTRE Jérémie
Secrétaire



DATED'APPROBATION: _____